



**Police cantonale
Gendarmerie**
Bureau des manifestations
Centre de la Blécherette
1014 Lausanne

Lausanne, le 30 août 2011

☎ 021 / 644.84.36
☎ 021 / 644.83.84
@ manifestations.gdm@vd.ch

A TOUS LES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

Mesdames, Messieurs, chers organisateurs,

Un portail cantonal des manifestations (POCAMA) a été élaboré par les différents services de l'Etat en collaboration avec les communes afin de faciliter les demandes d'autorisation de manifestation. Cet outil sera en fonction dès le 15 septembre prochain et vous trouverez le formulaire à remplir sur le site www.vd.ch/manifstation. Une marche à suivre pratique vous guidera tout au long de ce questionnaire et vous conseillera sur les bonnes dispositions à prendre lors de chaque manifestation.

Dès que le dossier est validé par tous les intervenants, une synthèse des autorisations cantonales, émise par le Bureau des manifestations, vous parviendra via la commune.

Dorénavant, chaque organisateur devra utiliser ce formulaire et nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que les demandes doivent parvenir à notre bureau trois mois avant la manifestation.

Nous vous souhaitons une bonne utilisation et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le Chef du Bureau des manifestations

Fontaine sgtm 3827